

Direction des Ressources Humaines
Bureau des Concours ITRF

RAPPORT DU PRESIDENT DE JURY

**CONCOURS INTERNE DE RECRUTEMENT D'ADJOINTS TECHNIQUES PRINCIPAUX 2^{ème}
CLASSE DE RECHERCHE ET DE FORMATION
BRANCHE D'ACTIVITE PROFESSIONNELLE : A (Sciences du vivant, de la terre et de
l'environnement)
EMPLOI-TYPE : Soigneur-euse
(Phases d'admission et d'admissibilité)**

Session 2019

Nom : GERVASONI Damien

Fonction : Président de jury

1. INTRODUCTION

La session 2019 du concours interne de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation pour l'académie de Lyon, dans la branche d'activité professionnelle A (Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), et dans l'emploi type Soigneur, organisée par l'Université Claude Bernard Lyon 1 emploi (affectataire : université Lyon 1).

Dates du concours :

-admissibilité : 4 juin 2019

-admission : 21 juin 2019

Ce rapport abordera, successivement, les points suivants :

- les données quantitatives
- les données qualitatives
- les données administratives

2. DONNEES QUANTITATIVES

BAP	Corps	CAT.	Nature	Emploi-type	Nb postes	PHASE ADMISSIBILITE		PHASE D'ADMISSION		
						Nbre d'inscrits	Nbre d'admissibles	Nbre de présents	Nbre d'admis su LP	Nbre d'admis sur LC
A	ADT	C	interne	Soigneur	1	2	2	2	1	0

3. DONNEES QUALITATIVES

3.1 *Déroulement du concours, appréciation et résultats*

- Monsieur GERVASONI Damien, chargé de recherche 1ère classe cnrs, président, Centre national de la recherche scientifique, Bron.
- Madame BORGES CORREIA Ana, assistante ingénieure, vice-présidente, Aix Marseille Université, Marseille.
- Madame GARAMBOIS Veronique, ingénieure d'études de classe normale, experte, Université de Montpellier, Montpellier.
- Monsieur BOYER Nicolas, technicien de recherche et de formation classe supérieure, Université Jean Monnet Saint Etienne, Saint-Etienne.
- Monsieur VICAT Jean-Michel, ingénieur d'études hors classe, Université Claude Bernard Lyon 1, Lyon.
- Madame BOUVARD Sandrine, ingénieure d'études hors classe, suppléante, Université Claude Bernard Lyon 1, Bron.
- Nombre de membres et sous-jurys :
4 membres
1 suppléant
- Respect des principes fondamentaux de déroulement d'un concours :
 - réunion préparatoire du jury afin de définir les critères d'évaluation des dossiers
 - élaboration d'une grille d'évaluation
 - impartialité du jury et égalité dans le déroulement de l'épreuve orale
- rôle du président de jury à l'égard :

- des membres du jury et des sous-jurys :
 - du secrétariat administratif du concours :
- autres :

3.1.2 Sélection des sujets et correction des épreuves écrites

- épreuve écrite : Le concours étant un concours interne, il n'y a pas eu d'épreuve écrite.
- seuils :
 - seuil d'admissibilité 12/20
 - seuil d'admission sur liste principale 15/20

4. DONNEES ADMINISTRATIVES

4.1 *Organisation matérielle du concours*

- points positifs :
- problèmes éventuellement rencontrés :
- remarques autres:

4.2 *Moyens de remédiation*

- à partir du constat réalisé dans le bilan qualitatif : points d'amélioration, formation éventuelle, nécessité d'information.... :

5. CONCLUSION